

CTA du 27 février 2020

**PROPOSITIONS D'IMPLANTATION
DE POSTES ADMINISTRATIFS EN EPLE**

Rentrée 2020

Programme 141 – « Enseignement scolaire public du 2nd degré »

I. Projets d'évolution de la carte des emplois administratifs en EPLE

1 - Proposition d'implantation des 3 ETP de catégorie C suite dotation du ministère pour la rentrée 2020 :

Selon barème réactualisé 2019-2020

Établissements	Effectif Constat RS 2019	Dotation en ETP RS 2019	Besoin en ETP RS 2020	Écart	Créations support
Lycée Nord	1021	3	4,1	-1,1	1 ADJAENES
Collège Auguste Lacaussade	515	3	3,9	-0,9	1 ADJAENES
Collège Beauséjour	840	3	3,9	-0,9	1 ADJAENES

2 - Proposition de glissement d'emplois de B en A et de A en B à la rentrée scolaire 2020 :

=> Transformation des postes de catégorie A des cuisines centrales du lycée A. P. Bouvet et du lycée de Bellepierre (ses fonctions sont toutes profilées en catégorie B dans les autres établissements) ;

=> Requalifications des postes d'adjoints gestionnaires de catégorie B en A, en cohérence avec la politique en vigueur dans l'académie.

Établissement	Poste	Implantation support	Retrait support	Observations
Lycée A.P. Bouvet C. centrale	Cuisine centrale	+1B	-1A	Poste vacant en 2019-2020
Lycée de Bellepierre	Cuisine centrale	+1B	-1A	Pas d'incidence pour la personne de cat. A affecté sur le poste
Collège Adrien Cerneau	Adjoint gestionnaire	+1A	-1B	AAE en affectation temporaire en 2019-2020
Collège Jules Reydellet	Adjoint gestionnaire	+1A	-1B	1 ^{er} septembre 2020



II. Projet d'évolution de la cartographie de la paie HT2

2.1 - Regroupement de la paie en EPLE HT2 (AED, AESH, CUI-PEC et vacations École ouverte)

L'obligation réglementaire de mise en œuvre de la déclaration sociale nominative pour les employeurs publics nécessite de revoir la cartographie de l'organisation de la paie HT2 dans l'académie.

Pour permettre cette mise en conformité et le déploiement du nouveau progiciel dédié à la paie **OPER@**, il est nécessaire de regrouper les différentes paies HT2 au sein d'un seul mutualisateur académique, le lycée Leconte de Lisle (LLL) au regard de son expérience de mutualisateur AED et AESH.

01/09/2020 : Transfert de la mutualisation CUI-PEC du LPH La Renaissance au LLL ;
01/01/2020 : Transfert de la mutualisation École Ouverte du collège Bourbon au LLL.

OPER@ sera déployé dans l'académie au 1^{er} janvier 2021, dans le cadre du programme de modernisation de la fonction financière en EPLE (pièce jointe : programme MF²-EPLÉ).

2.2 - Impacts RH : proposition de transfert des postes (mutualisation paie) de catégories B et C du LPH au LLL

Établissements	Postes	Implantations	Retraits	Observations
LPH Renaissance	Mutualisation paie CUI-PEC		-1C	RS 2020
			-1B	
Lyc. Leconte de Lisle	Mutualisation paie académique	+1C		
		+1B		

2.3 – Implantation du poste de catégorie A (mutualisation paie) du LPH : proposition au lycée établissement support du GRETA

Établissements	Postes	Implantations	Retraits	Observations
LPH Renaissance	Mutualisation paie CUI-PEC		-1A	RS 2020
Lyc. Support du GRETA	Fondé de pouvoir auprès de l'agent comptable de l'établissement support du GRETA	+1A		